

Les Camps

Jacques Sigot

Cet article se propose d'étudier les différents camps dans lesquels sont internés des Tsiganes pendant la Seconde Guerre mondiale et pendant les deux années qui suivent la libération du territoire national.

Dans un premier temps, sont cités les camps que j'ai étudiés personnellement : ceux de Grez-en-Bouère, Montsûrs, Avrillé-les-Ponceaux, Moisdon-la-Rivière, Châteaubriant, Boussais, Coudrecieux, Mulsanne, Montreuil-Bellay, Jargeau, et d'autres qui ont fait le sujet d'ouvrages ou d'études importants, les auteurs étant cités en bibliographie : les camps de Barenton, Rennes, Poitiers, Jargeau de nouveau, et Arles. Ils sont classés dans un ordre qui peut paraître aléatoire, mais qui, en réalité, obéit le plus souvent à l'itinéraire de certains internés.

Dans un second temps, sont cités dans l'ordre alphabétique des communes où d'autres camps ont sévi, camps sur lesquels je ne donne que quelques renseignements.

Sans doute en a-t-il existé d'autres tant ils furent nombreux et variés, surtout au début, jusqu'à ce que fut prise la décision de fermer les petites unités "**dont le grand nombre multiplie les besoins en personnel et en matériel**", commente le préfet du Maine-et-Loire le 11 novembre 1941, et de créer de grands camps qui se substitueraient à ces derniers.

Grez-en-Bouère
(Mayenne)

Le camp de la Mauditière

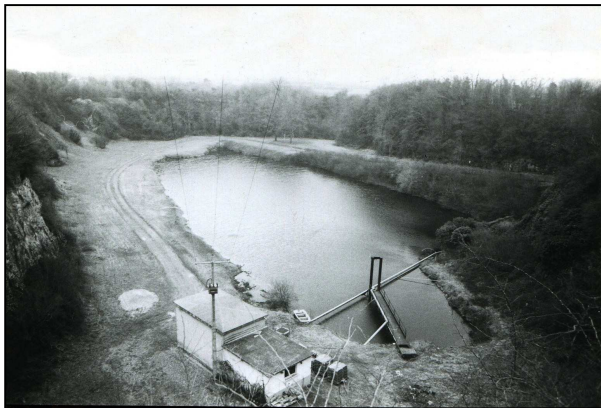
Ce n'est qu'une carrière abandonnée à proximité de fours à chaux, mais sans doute l'administration pense-t-elle que c'est l'endroit idéal, facile à surveiller puisque entouré de hautes murailles infranchissables. Aucun bâtiment n'est construit pour loger les internés. Un rapport de l'inspecteur départemental d'hygiène, daté du 6 novembre, décrit le site :

"Cette carrière de la Mauditière, à un kilomètre environ de Grez, est séparée en deux parties réunies entre elles par un tunnel de 12 mètres de long.

- l'une au nord, envahie par l'eau.

- l'autre, en contre-bas, renferme un étang.

Il existe bien une bande de terrain pour mettre les caravanes mais, trop étroite, elle est dangereuse. De plus, il ne faut pas y installer les nomades qui pollueraient l'eau qu'utilisent les habitants de deux fermes voisines comme eau potable. Il serait préférable de les installer sur un plateau au sud de la carrière."



La carrière de la Mauditière à Grez-en-Bouère où furent extraites des pierres pour alimenter des fours à chaux. (Cliché J. Sigot)

Le 26 octobre 1940, la préfecture prévient le maire de Grez que sa commune est choisie pour y rassembler les nomades du département. Les deux premiers arrivent le 28. Le 11 novembre, un rapport de gendarmerie signale que **"presque tous les nomades ont des roulottes. Toutefois, il en est qui ne possèdent aucun abri. Ainsi, huit personnes sont logées provisoirement dans des granges situées à proximité."** Le 16, le maire signale à la préfecture que les hommes destinés à la surveillance sont sur place : des chômeurs mis à la disposition d'un ex-gendarme en retraite, envoyés sans doute à la suite d'une lettre désespérée de l'édile datée du 13 :

"Les nomades sont, en ce moment, sans moyens d'existence, n'ayant pas d'argent pour se procurer des vivres et du chauffage. Jusqu'à hier soir, personne pour garder ces indésirables qui démolissent ce qu'ils trouvent, pour se chauffer surtout. La gendarmerie n'a reçu aucun ordre pour les consignes à donner aux gardes. Comment les garder la nuit ? Sinon, ils partiront en maraudeurs. Il faut quelqu'un pour s'en occuper spécialement."

Le 21, le maire se plaint de nouveau amèrement de la situation auprès du préfet :

"J'ai l'honneur de vous signaler à nouveau le dénuement des nomades. Certains d'entre eux n'ont pas de roulotte pour coucher, pas d'argent pour manger, c'est lamentable. Malgré leur déficience sociale, ce sont tout de même des êtres humains."

Le maire de Grez-en-Bouère prévient en même temps que si rien n'est fait, il s'adressera directement aux troupes d'occupation qu'il croit responsables de cette situation. Le préfet ne l'entend pas de cette oreille, c'est une affaire à régler entre Français. Aussi répond-il le lendemain même :

"[...] J'ajoute cependant que vous devez vous abstenir de vous adresser à la Feldkommandantur. Il est préférable, en effet, que les difficultés éprouvées par le Maire et le Préfet, comme conséquences d'une pénible occupation, ne soient pas soumises à l'arbitrage d'ailleurs inopérant des occupants. Une autre attitude serait contraire à la dignité française, ainsi qu'aux instructions du gouvernement et à celles que j'ai moi-même données aux Maires du département."

Le camp de Grez-en-Bouère est supprimé au cours de la semaine qui suit, et les internés sont transférés dans celui de Montsûrs, à une trentaine de kilomètres au nord.

Montsûrs (Mayenne)

Le camp de la Chauvinerie

Comme c'est souvent le cas pour les autres camps, celui de Montsûrs est d'abord établi pour héberger des réfugiés. Il est situé dans une prairie, à flanc de coteau au bord de la route de Mayenne, et longe la ligne de chemin de fer Paris-Brest.



Le camp de Montsûrs était implanté au-delà de ligne ferroviaire Paris/Brest. Un lotissement l'a aujourd'hui remplacé. (Cliché J. Sigot)

Reprenons ici la description qu'en font des témoignages et différents rapports conservés par les Archives départementales de la Mayenne.

Le camp est composé de deux rangées de baraquements parallèles, rangées séparées par une cour. Chaque baraquement est coupé en deux par une cloison médiane, ce qui donne quatre séries de pièces formant chacune un logement individuel de la grandeur d'une chambre. Ils sont au nombre de 40 comprenant chacun quatre lits. Le plancher est en planches de chêne, les cloisons en double épaisseur. La porte est en un seul panneau ouvrant vers l'intérieur. Au-dessus, le trou laissant passer le tuyau du poêle est découpé dans une plaque de tôle.

Il y a six waters dans un angle du camp, tous dans le prolongement l'un de l'autre. Le site est clos d'un grillage placé sur des pieux de 1,30 m de hauteur, espacés de 2,50 m. Ces pieux sont prolongés, à leur partie supérieure, par un fer recourbé vers l'intérieur de l'enceinte et portent des fils de fer barbelés, de sorte que le plus élevé se trouve à 1,45 m du sol.

L'humidité transforme le camp en un véritable cloaque.

Chaque baraquement a été construit en fibrociment, rapporte une notice sur ce camp, mais l'état de cette installation est devenu lamentable depuis qu'il est habité par des nomades : la boue, la vermine ont rendu certains locaux repoussants ; il ne reste à peu près rien de la literie primitive mise à la disposition des réfugiés, et le remplacement, par des cartons, de nombreux carreaux brisés a plongé plusieurs cases dans une profonde obscurité.

Sous surveillance, certains internés vont s'approvisionner en ville, et les habitants de la commune se plaignent de leur présence et de leur intempérance.

Le 19 février 1941, 55 nomades sont encadrés par 7 gardes qui ont en tout 3 pistolets et 20 cartouches. Il n'en reste plus que 23 lorsqu'ils sont transférés dans le camp de Montreuil-Bellay le 4 avril 1942.

Avrillé-les-Ponceaux (Indre-et-Loire)

Le camp de la Morellerie

A mi-distance des bourgs d'Avrillé-les-Ponceaux et de Continvoir, solitaire au centre d'un ancien essart, se dresse l'ancienne demeure seigneuriale de la Morellerie. Tout ici respire aujourd'hui le calme et la beauté, comme en dehors du monde moderne. Le 2 octobre 1939, la gentilhommière inhabitée est réquisitionnée en vue de son occupation par un groupement nord-africain. L'invasion allemande de juin 40 fait fuir les militaires. Le 30 novembre, est officiellement créé dans l'enceinte de la propriété le camp pour nomades de la Morellerie.

Composé de quatre grands baraquements et de deux plus petits, le camp comprend une école, une infirmerie, des cuisines et une buanderie en annexe. Les baraquements sont couverts en carton bitumé, **"très rudimentaires, bas de plafond et aux planches non bouvetées"**, précise un rapport du préfet d'Indre-et-Loire. Chacun « n'offre » qu'une grande pièce commune avec des lits en bois alignés le long des parois latérales, lits garnis de paille. L'univers carcéral est renforcé, autour des baraques, par une double ligne de pieux de trois mètres sur lesquels sont tendues huit rangées de fils de fer barbelés, avec des chevaux de frise dans l'intervalle, l'effectif maximum est atteint le 16 octobre 1941, avec 273 internés : 91 hommes et 77 femmes au-dessus de 13 ans, et 105 enfants. Le 7 janvier précédent, un gradé et 11 gendarmes assuraient la surveillance, leur "arsenal" se limitant à 2 pistolets de 7m/m et 18 cartouches. **"Ce qui est notoirement insuffisant si l'on tient compte de ce que ces individus sont pour la plupart de dangereux repris**

de justice. Déjà des mouvements de rébellion se sont produits", s'inquiète un rapport du chef d'escadron au préfet qui prend note puisque le 16 octobre sont présents : un chef, un chef-adjoint et 21 gendarmes. L'emploi des armes n'est permis de jour qu'en cas de légitime défense, mais la nuit, il peut être tiré sans avertissement sur tout individu qui tente de s'enfuir en franchissant la clôture du camp.

Le 8 novembre 1941, les 238 nomades restant à la Morellerie sont transférés dans le camp de Montreuil-Bellay.



Le camp de la Morellerie était implanté sur les terres d'une seigneurie inhabitée, dans un essart éloigné du bourg d'Avrillé-les-Ponceaux. (Archives J. Sigot)

Barenton (Manche)

La Cité de la Mine de Barenton

Le 11 avril 1940, le camp est installé dans une ancienne mine de fer, à 7 km au nord-ouest du bourg, sur les instructions du préfet de la Manche. Ce camp existait précédemment à Gavray où les nomades, et une certaine catégorie de forains, devaient être placés en résidence forcée.

Présence de deux bâtiments en brique :

- un pour le personnel de surveillance
- un pour les internés, compartimenté en 16 pièces logeables.

Les ménages disposent de 2 pièces, l'une au rez-de-chaussée, l'autre à l'étage. Ni électricité, ni eau. L'eau potable est recueillie à 900 m du camp.

Une ceinture de barbelés est rapidement établie. 5 gendarmes assurent la surveillance. Capacité maximum : 40 internés. Ils sont 36 le 17 janvier 1942 ; 36 encore le 21 juillet : 12 hommes, 6 femmes et 18 enfants.

Les Archives nationales (72.AJ.284) évoquent ce camp de Barenton. Le document n'est pas daté :

"Une cinquantaine d'internés, de nationalités diverses. Portent des vêtements civils. Ne sont pas maltraités. Vont travailler librement chez des agriculteurs et sont rémunérés. Ne peuvent pas sortir le dimanche. N'ont pas d'ausweiss".

Le 6 août 1942, une demande est effectuée pour transférer les 36 nomades (12 hommes, 6 femmes, 18 enfants) du camp de Barenton dans celui de Montreuil-Bellay. Ce dernier refuse. Nouvelle demande en octobre, cette fois acceptée. Télégramme du préfet de la Manche à celui du Maine-et-Loire, daté du 5 octobre :

"35 nomades Barenton partiront 8 courant 10 h 49. Arriveront Montreuil-Bellay 9 à 22 h 05. Stop. Prévoir transport pour 18 enfants et 4 vieillards."

Ils entrent dans le camp de Montreuil le 9 octobre, à 17 h.

Une note précise que le camp de Barenton étant installé dans des conditions très précaires, il n'y a aucun matériel susceptible d'être utilisé ailleurs.



Le site de l'ancien camp de Barenton où vient d'être inaugurée une stèle, le 11 octobre 2008. (Cliché Valérie Nicolas)

Moisdon-la-Rivière (Loire-Atlantique, alors Loire-Inférieure)

Le camp de la Forge

Le camp de Moisdon-la-Rivière, réputé pouvoir "accueillir" 320 internés, est situé à 15 km au sud de Châteaubriant, dans une cuvette, à l'emplacement de l'usine désaffectée d'une société d'ardoisières. Il est bordé :

- au nord : par un chemin d'intérêt commun,
- à l'est : par la rivière "le Don",
- au sud : par un amoncellement de scories,
- à l'ouest : par des bâtiments.

Un entourage en grillage (fil de fer barbelés) a été installé pour le clore parfaitement. L'intérieur de l'enceinte comporte : une vaste cour en sol dur recouverte de scories, et des bâtiments en très mauvais état. L'immeuble principal est inhabitable en raison de l'humidité extrême ; des baraques ont été construites afin

d'abriter les nomades. Toutefois, quelques maisons ouvrières, sales, peu aérées, abritent des familles entières. Le peloton de Gendarmerie et le personnel chargé de la surveillance et de l'administration du camp occupent, dans des conditions satisfaisantes, un manoir abandonné dominant l'étang de la Forge, à environ 150 m au sud-sud-ouest.

L'administration réquisitionne le site en octobre 1940 :

★ REPUBLIQUE FRANÇAISE ★

Le Sous-Préfet de Châteaubriant

Au nom du Peuple Français,

Vu la loi du 3 juillet 1877, et la loi du 11 juillet 1938,

Requiert Monsieur Tardiveau, Notaire à Châteaubriant, agissant comme fondé de pouvoirs du propriétaire ou des locataires éventuels, d'avoir à mettre à sa disposition, le domaine de la Forge sis à Moisdon-la-Rivière, à l'exception de la Charpenterie et des bâtiments agricoles. Le montant de la prestation dûment évalué sera remboursé.

Châteaubriant, le 25 octobre 1940

Le Sous-Préfet

Un groupe important de nomades vient d'un petit camp provisoire installé à Toulboubou, à Pontivy. Une lettre du régisseur du camp de La Forge, datée du 25 novembre 1940, évoque la scène :

"Hier, dimanche 24 novembre 1940, sont arrivés à Issé 116 nomades par train spécial, à 15 h, dirigés par les soins de la gendarmerie de Pontivy sur le camp de Moisdon, au lieu dit "La Forge", point de destination. Arrivés en gare de Châteaubriant dans la nuit du 23 au 24, le lieutenant de Châteaubriant, après avoir sollicité le concours des autorités allemandes en vue d'obtenir les moyens de transport nécessaires pour effectuer par route les 14 km qui séparent Châteaubriant du camp, s'est vu dans l'obligation de faire diriger le convoi sur Issé, le concours escompté ayant fait défaut.

Parti de Châteaubriant à 13 h, le train est arrivé en gare d'Issé à 15 heures. L'adjudant-chef du peloton de gendarmerie (soit 21 hommes) chargé de la garde du camp, et moi-même sommes allés recevoir ces nomades.

La décision fut prise de débarquer immédiatement les 16 voitures des plates-formes, en vue de les faire acheminer par route à Moisdon (9 km). Les voitures ne pouvant, par leur propre moyen, être mises en marche, j'ai réquisitionné un tracteur pour en constituer un train, alors que tous les nomades valides, accompagnés par 3 gendarmes, prenaient la route en destination du camp. Ce moyen de fortune ne m'a pas permis de mener à bien l'entreprise. 6 voitures seulement ont pu arriver à destination, alors que les autres s'égrenaient sur la route. Je crois pouvoir affirmer que la totalité du convoi aura gagné le camp ce soir, soit 47.

Cet effectif de 116 se décompose ainsi : 18 familles et isolés: 32 hommes, 28 femmes et 56 enfants.

Ces nomades proviennent, d'après les dires de ceux-ci : de Vannes et de Lorient, après avoir été groupés au camp de Toulboubou, à Pontivy."

A Moisdon, comme dans les premiers camps ouverts dès l'automne 40, les nomades peuvent donc garder leur roulotte et sont autorisés à l'occuper. Ceux qui n'ont pas d'abri personnel sont cantonnés dans des dortoirs communs. Mais les uns et les autres vivent dans des conditions d'hygiène lamentables, comme l'écrit l'infirmière dans un rapport daté du 27 janvier 1941 :

"Dans les roulottes, les familles vivent entassées dans un cube d'air nettement insuffisant. (On peut voir 11 à 12 personnes confinées dans une voiture de 3,50 m de long sur 1,80 m de large et 1,70 m de haut, soit un cube d'air de 10 m³. Dans les dortoirs, installés dans trois grands bâtiments en maçonnerie, avec toit à la Mansard, non plafonnés, donc très haut, on constate l'effet contraire et, du fait de leurs dimensions et surtout du fait de leur hauteur, les dortoirs sont pratiquement impossibles à chauffer.

Les repas sont consommés soit dans les roulottes, soit dans les dortoirs, bien qu'un "réfectoire" soit prévu. Mais il est situé dans une sorte de hangar ouvert à tous les vents et pratiquement inutilisable."

LE CAMP DE MOISDON EST DEvenu INHABITABLE



Site de l'ancien camp de Moisdon-la-Rivière. Certains internés logeaient dans les bâtiments en dur, d'autres dans leurs verlines stationnées sur le terre-plein. (Cliché J. Sigot)

L'hiver 1940-1941 est très dur, et le camp devient vite inhabitable. Le 2 mars 1941, tous les internés sont transférés dans celui de Châteaubriant. Le 16 juin suivant, arrive à Moisdon une partie des 4 baraques qui doivent

être montées en vue de la réoccupation éventuelle du site pendant la belle saison.

Le 6 juillet, on parle d'y renvoyer 339 nomades et 75 indésirables de droit commun. En installant les gens par couchettes à deux étages, on disposerait de :

- 3 baraques Adrian à 60 places maximum soit 180 places,
 - 2 dortoirs en maçonnerie à 70 places soit 140 places,
 - 1 grand dortoir en maçonnerie à 120 places soit 120 places,
- soit un total de 440 places.

Le casernement serait donc suffisant, tant que le beau temps persisterait. C'est qu'il faut libérer Châteaubriant où est annoncée pour juillet l'arrivée importante de communistes. Le transfert des nomades de Châteaubriant à Moisdon s'effectue le lendemain, le 7 juillet 1941.

Dans un rapport rédigé le 13 février 1942, le chef du camp recense 221 nomades, 95 forains, hommes, femmes et enfants, tous Français.

Prévisions de l'administration pour le transfert dans le camp de Mulsanne (Sarthe), le 13 mai 1942, puisque c'est maintenant vers ce nouveau camp que seront dirigés les internés de Moisdon :

De Moisdon à Châteaubriant les nomades seront transportés par camions puis, de Châteaubriant au Mans, par wagons spéciaux accrochés au train régulier dont l'horaire est le suivant :

Châteaubriant 12 h 22.

Segré, arrivée : 13 h 37 - départ : 14 h 07

Château-Gontier, arrivée : 14 h 43 - départ : 14 h 55

Sablé, arrivée : 15 h 48.

A Sablé, les fourgons seront détachés pour repartir à 17 h 27 par un train de messageries qui les conduira au Mans à 18 h 45. Ce convoi sera composé de 60 hommes, 47 femmes, 150 enfants de moins de 18 ans, escortés par 50 gendarmes, et répartis en 5 wagons.

Le déplacement de la gare du Mans au camp de Mulsanne s'effectuera en autocars, sous escorte de militaires de la gendarmerie, un camion devant se charger des bagages des internés.

"Je crois devoir appeler votre attention sur l'intérêt qui s'attache à ce que les nomades qui séjourneront au camp de Mulsanne soient munis tant de leurs couvertures de couchage que de leurs assiettes, fourchettes, cuillers, etc. L'Administration du Camp ne possède pas, en effet, de réserves de ces différents articles de couchage et de table," écrit le Préfet de la Sarthe au sous-préfet de Châteaubriant.

Le convoi arrive bien au Mans à 18 h 45. Les internés sont ensuite conduits par camions à Mulsanne. **"Aucun incident"**, signale un rapport.

Châteaubriant (Loire-Atlantique, alors Loire-Inférieure)

Le camp de Choisel

Les premiers nomades à hanter le camp de Choisel arrivent le 27 février 1941, comme l'écrit ce jour-là le sous-préfet à son supérieur. Les conditions de vie à Moisdon-la-Rivière devenaient trop dures.

"Un premier détachement de romanichels est acheminé dès aujourd'hui sur l'ancien camp de prisonniers de Châteaubriant, dit camp "C". Le transfèrement continuera au cours des journées qui suivront. "

Celui-ci est terminé le 6 mars. Un cultivateur de Moisdon s'est chargé de grouper des chevaux et des conducteurs du pays, lesquels ont consenti, à la demande du chef du camp, à exécuter le remorquage de toutes les roulottes moyennant le prix forfaitaire de 75 frs par cheval et par jour.

Aménagé en contre-pente, le camp de Choisel est bordé dans sa partie nord par un ancien champ de courses ; au sud, par les dernières maisons de la ville ; à l'est, par des champs ; enfin, à l'ouest, par une route départementale reliant Châteaubriant au village de Fercé. **"Situé dans l'Armor occidentale, écrit le chef du camp, il bénéficie d'un climat maritime, égal et humide, d'humidité constante, avec prédominance de vent d'ouest."**

Ce camp a été construit par l'armée d'occupation afin d'y enfermer des prisonniers de guerre. Le même 27 février 1941, le sous-préfet envoie à son préfet un plan schématique du camp que les Allemands mettent, sous certaines réserves, à la disposition de l'administration préfectorale. L'accompagne ce rapport :

"L'ensemble comprend, à l'intérieur d'une enceinte en fils de fer barbelés, 32 grands baraquements en bois recouverts de tôle ondulée. Sur ces 32 baraquements, 20 sont immédiatement utilisables, 9 autres en voie d'achèvement et 3 inutilisables, n'étant pas couverts. Sur le plan, ces baraquements sont numérotés de 1 à 32. Il y a, en outre, une installation de douches et d'étuvage numérotés 33 et 34. Un groupe de bâtiments en maçonnerie à usage de ferme (habitations et dépendances) est numéroté M. I, et un autre grand bâtiment en maçonnerie à usage d'écurie, M. II.

Dès maintenant, 335 romanichels arrivent au camp. Pour faciliter la surveillance, éviter que les nomades se répandent dans le camp et y pillent tout selon leurs coutumes, une séparation en fils de fer barbelés a été aménagée pour délimiter la partie du camp attribuée aux nomades.

Le baraquement 3 est transformé en pouponnière et salle à manger des enfants et femmes à suralimenter. Les baraquements 4, 5, 6, 7, 8 et 9 sont les dortoirs des nomades. Le bâtiment 9 sera réservé à la "réception". Y seront logés provisoirement, et jusqu'à épouillage et désinfection, tous les nouveaux arrivants qui n'iront en dortoirs qu'après épouillage, étuvage de leurs effets et douche vérifiée. Ce local sera désinfecté le plus souvent possible.

Le 10 sera transformé en atelier familial. Le 11, cuisine. Le 12, réfectoire des nomades. Le 13, magasin à literie, épicerie, atelier du tailleur et du cordonnier.

Les roulottes seront parkées hors de la vue, vers M II, ce bâtiment étant utilisé comme réserve de vivres. Elles ne seront plus habitées. Les propriétaires pourront, à certains jours et à certaines heures, y accéder pour l'entretien des objets leur appartenant, et dont l'entrée dans les dortoirs sera interdite.

La baraque 32, qui n'est pas actuellement terminée, sera utilisée par les services administratifs.

Hors de cette enceinte, et au nord-ouest du camp, le bâtiment M I servira de corps de garde pour la Gendarmerie et de locaux disciplinaires. La baraque 1, infirmerie, et la baraque 2, dortoirs des gendarmes.

Tous les bâtiments dont il vient d'être parlé sont utilisables dans un avenir très prochain. Les bâtiments numérotés de 14 à 19 inclus, seront entourés de fils de fer barbelés et réservés aux indésirables. La première est affectée aux Vannetais arrivés le 28 janvier 1941, qui ne sont pas des nomades, mais paraissent être des indésirables. Il est assez vaste pour servir de dortoir et de réfectoire.

Enfin, les baraques numérotées de 20 à 31 inclus, seront réservées aux communistes.

Les bâtiments renferment déjà de très nombreuses couchettes et paillasse (plus de 1000 literies fort acceptables).

Tel que le camp est ainsi prévu, il pourra contenir :

- 500 nomades
- 400 indésirables
- 800 communistes."

LES CAMPS SONT TROP PROCHES DES VILLES

Le 5 décembre 1941, le chef du camp se plaint de la conception même des camps en général, et de celui de Châteaubriant en particulier :

Emplacement.

"Les camps actuellement construits ne semblent pas répondre à la question ; d'une part parce qu'ils sont trop près des agglomérations, d'autre part, trop près des voies de chemin de fer (évasions). Trop près des agglomérations : En général, le camp fait partie des choses curieuses de la cité d'où, promenades des touristes et des indigènes ; obligatoirement, et en cachette des factionnaires, visiteurs et internés échangent des paroles."

Le sous-préfet répond le 16 décembre, alors que les nomades ont quitté le camp :

"L'emplacement du camp de Choiseul aurait certes pu être mieux choisi, mais nous n'avons fait qu'utiliser un camp déjà aménagé par les Autorités allemandes. Les moyens de protection ne peuvent guère maintenant être améliorés, étant donné les facilités dont nous disposons. En ce qui concerne la spécialisation des camps, j'ai depuis longtemps fait part à M. le Préfet de la Loire-Inférieure et à M. C., des graves inconvénients qu'il y a à réunir dans un même centre, des politiques (communistes et gaullistes), des indésirables (avorteuses, gens du milieu, expulsés), des condamnés de droit commun, des étrangers, des Israélites.

Je crois savoir que des dispositions sont prises afin de créer des camps spécialisés, mais pour l'instant, nous sommes dans l'obligation de conserver les différentes catégories d'internés dont la garde nous est confiée."

LES NOMADES RETOURNENT A MOISDON-LA-RIVIERE

En juillet 1941, la belle saison provoque le renvoi des nomades dans leur ancien camp de Moisdon-la-Rivière. Leur transfert est annoncé le 22.

Partiront d'abord les nomades isolés, sans roulotte ; puis les roulottes en deux ou trois échelons, suivant le nombre d'attelages qu'il sera possible d'organiser. Ils iront alors rejoindre les isolés en dortoirs. Le chef de camp réglera le mouvement de façon que chaque voiture ne soit accompagnée que par une seule personne (en principe le chef de tribu), les autres personnes de la tribu seront transportées dans les mêmes conditions que les "isolés".

Le camp de Choiseul est libéré de ses autres occupants au 15 mai 1942, date à laquelle les Autorités allemandes en prennent possession. Les départs s'effectuent ainsi :

1^{er} mai : les indésirables hommes vers le camp de Rouillé (Vienne).

4 mai : les Juifs étrangers, vers le camp de Pithiviers (Loiret).

7 mai : les politiques hommes, vers le camp de Voves (Eure-et-Loir).

9 mai : les "marché noir", vers le camp de Gaillon (Eure).

11 mai : les femmes politiques et indésirables, vers le camp d'Aincourt (Seine-et-Oise).

Rennes (Ille-et-Vilaine)

Le camp de la rue Le Guen de Kérangal

Arlette Dolo, en 1986, publie un mémoire de Fin d'Etudes Universitaires, *Du rejet séculaire au camp d'internement*, qui traite de ce camp de Rennes. Je lui emprunte quelques renseignements.

Le camp ouvre officiellement ses portes aux Tsiganes le 2 novembre 1940 mais, comme pour beaucoup d'autres, il a d'abord accueilli des Républicains espagnols. En effet, le préfet d'Ille-et-Vilaine demande au Commissaire Central de Police de la ville de Rennes de se charger de l'organisation et du fonctionnement du camp **"comme il fut procédé pour les réfugiés espagnols"**. Les baraquements sont alors remis en état.

Le terrain, d'environ 100 m de longueur sur 50 de largeur, est situé à l'angle de la rue Le Guen de Kérangal et du boulevard Albert 1^{er}. Son accès principal est constitué de portes grillagées donnant directement sur le boulevard.

Les archives ne parlent que de deux baraquements quand des témoins se souviennent d'un nombre supérieur. Le camp est prévu pour recevoir les familles avec leur roulotte, mais les témoignages de victimes évoquent quasiment tous l'abandon du matériel lors des arrestations.

Comme cela se voit souvent pour les petits camps ouverts au début de la guerre, les Tsiganes internés peuvent, semble-t-il, continuer d'exercer leur profession afin de se procurer le nécessaire pour vivre. Ils sont tenus de regagner le camp le soir, sous peine de sanctions.

Arlette Dolo explique que les archives ne donnent pas tous les effectifs, et qu'elle ne peut recenser que 128 internés entre le 9 novembre et le 17 décembre 1940. 36 arrivées le 9 novembre, et 11 le lendemain. Elle note que certaines familles sont ensuite transférées dans le camp de Moisdon-la-Rivière réputé plus sévère que celui de Rennes. Sont-ce les départs signalés le 22 décembre, sans précision de destination ?

Les Archives départementales de la Sarthe conservent aussi quelques documents relatifs au camp de Rennes. L'un, daté du 24 juillet 1942, signale qu'il est prévu de supprimer ce camp et d'envoyer les nomades au Mans. Le 3 août, le préfet de cette ville prévient son collègue de Rennes que les internés de Mulsanne sont partis pour Montreuil-Bellay. Le 5 août 1942, une nouvelle demande est effectuée. Le camp de Montreuil-Bellay, prétextant un effectif excessif, refuse de les accueillir. Il y a alors 56 internés à Rennes, hommes, femmes, enfants, certains vivant dans les baraquements, les autres dans les roulottes automobiles ou hippomobiles, au nombre de 9.

Il est très difficile de déterminer la date exacte de la fermeture du camp de Tsiganes de Rennes. Arlette Dolo n'a retrouvé que deux lettres peu précises : l'une du 5 décembre 1944 :

"Il apparaît impossible, en raison des circonstances de Guerre, et de la situation due à l'état de siège, d'envisager la mise en liberté de tous les nomades actuellement internés, avant que leur cas ait fait l'objet d'examen individuel..."

L'autre du 5 janvier 1945 :

"Plus de nomades rue Le Guen de Kérangal. Camp occupé par des Russes..."

Vu les différents transferts signalés vers les camps de Moisdon-la-Rivière, Montreuil-Bellay et Jargeau, et vu la relative modestie des effectifs relevés, il semble qu'il n'y ait plus beaucoup de Tsiganes internés fin 1944. Par la suite, le camp est utilisé pour loger des familles sans ressources, prises en tutelle par la ville et ne payant pas de loyer. Il est rasé dans les années 1968/70 pour laisser la place à un immeuble.

Boussais (Les Deux-Sèvres)



Le camp de Boussais était installé sur les terres d'un château ruiné, ici en 1988, qui appartenait au département des Deux-Sèvres. (Cliché J. Sigot)

Charles Henrique vit en roulotte à Chef-Boutonne, dans les Deux-Sèvres, avec son épouse et huit enfants. Un jour par semaine, il fait le commerce de chevaux dans la petite ville ; le reste du temps, il travaille comme manutentionnaire à la gare. Un matin de l'automne 1940, les gendarmes arrêtent tout le monde. La verdine se retrouve bientôt sur un plateau derrière la locomotive, et les Henrique dans un wagon à bestiaux. Et le train conduit tout le monde à Airvault. De là, par la route, on gagne le château de Châtillon, à Boussais. La propriété appartient au Département, ce qui en explique le choix.

Les Henrique ne sont pas seuls, d'autres nomades les ont précédés, et ils sont une soixantaine à hanter ce camp de fortune. Les uns vivent dans leur roulotte parquée dans la cour, les autres ont investi les salles du château qui n'était plus habité mais qui, dans l'année, avait déjà reçu des Espagnols, puis des réfugiés à l'Exode.

Le préfet des Deux-Sèvres a chargé la secrétaire de mairie de Boussais de s'occuper de tout. Les gens du village gardent le souvenir de fêtes autour d'un feu, le soir. Les femmes dansent, et des hommes accompagnent les chants à la guitare. Les gendarmes d'Airvault viennent régulièrement, mais semble-t-il pour la forme. Qui penserait tellement à se sauver ? on est ensemble, nourri. La vie de château, quoi ! Et à l'extérieur, l'Occupation, la guerre... Et qui pourrait prévoir ce que réservent les lendemains ?

Après Boussais, viendra Poitiers avec ses barbelés et ses miradors. Il n'y en a pas à Boussais.

Poitiers (Vienne)

le camp de la route de Limoges

"Le 4 décembre [1940], 204 nomades expulsés des régions côtières du Sud-Ouest sont assignés à résidence dans la Vienne. Ils intégreront le camp de Poitiers le lendemain", écrit Marie-Christine Hubert dans *Hommes & Migrations*.

Le camp de Poitiers, comme de celui de Châteaubriant, est mixte. C'est-à-dire qu'en même temps que les Tsiganes y sont internés des Espagnols, et surtout des Juifs. Ce qui fait que la présence allemande s'y fait sentir, alors que nous avons vu qu'elle est discrète, voire absente, dans les autres camps étudiés.



Les cuisines du camp de Poitiers ont fortuitement disparu la semaine précédant l'inauguration d'une stèle sur le site, le 4 septembre 1985. (Cliché J. Sigot)

Le directeur des Archives départementales de la Vienne est le seul à m'avoir interdit l'accès à ses dossiers. Aussi, pour le camp, utilisé-je le récent et très documenté ouvrage de Paul Lévy, *Un camp de concentration français : Poitiers 1939-1945*, et différents articles parus dans la presse régionale.

Des terrains sont réquisitionnés au lieu-dit du Fief du Pied de Marc, à la sortie de Poitiers, le long de la route nationale qui conduit à Limoges. Les baraquements, montés en octobre 1939, sont destinés à accueillir des réfugiés espagnols jugés indésirables en ville, parce que trop nombreux.

Le camp ouvre ses portes aux Tsiganes le 5 décembre 1940, "**200 Romanichels réfugiés dans les baraquements de l'ancien centre des républicains espagnols route de Limoges**", cite Paul Lévy, p. 26. Sur les 15 baraques, 10 sont encore occupées par les Espagnols, les 5 autres par les nouveaux arrivants. Des travaux

sont entrepris pour améliorer les conditions de vie difficiles. Relisons Paul Lévy :

"Le 10 mai 1941, les locaux disciplinaires sont achevés, de même que trois groupes de WC. L'assainissement des urinoirs et l'évacuation des eaux usées sont terminés.

La disposition du camp est revue. La partie administrative – le bureau du Directeur, le corps de garde et l'infirmerie – est séparée des baraquements abritant les internés.

Il est envisagé de construire une nouvelle cuisine à proximité de la direction et de la gendarmerie pour "une surveillance plus efficace", et de transformer l'ancienne cuisine en douches, conformément aux recommandations du médecin inspecteur de l'hygiène pour contraindre "tous les Nomades à passer à la douche."

A la fin de 1941, des enceintes de barbelés délimitent des zones dans le camp : l'une enferme 7 baraquements pour les Espagnols et les nomades, la seconde, 6 dont "cinq occupés par les Israélites". En 1943, les nomades sont répartis dans 6 baraquements, et les Juifs dans 2. Ils sont de types Adrian, de 50 m de long sur 6,40 de large. Le rabbin Bloch les décrit à Paul Lévy :

"[...] avec 100 personnes dans celles abritant les Juifs. Le taux d'occupation est identique chez les Tsiganes. Chaque interné ne dispose même pas d'un mètre carré pour se coucher !

Dans ces conditions, il ne peut y avoir de matelas, à plus forte raison de lit qui, même destiné à une seule personne, atteint les 2 m² environ. Hommes, femmes, enfants dorment sur de la paille étendue à même le sol et disposant de quelques couvertures."

Au début, seule une simple clôture de fils de fer barbelés bien peu efficace entoure le site, mais l'enfermement n'est pas encore d'une grande sévérité. Les nomades peuvent se rendre en ville pour certains besoins, ce qui ne plaît pas toujours aux sédentaires.

Certains internés vivent dans leur roulotte, à l'intérieur de l'enceinte, et ont gardé leurs animaux, ce qui cause encore des troubles. Excédé, le chef de la Feldkommandantur de la Vienne demande la disparition du matériel qui est transféré ailleurs.

En janvier et mai 1941, un tableau de travail puis un règlement, essaient de rétablir l'ordre, de discipliner ces nomades qui ne sont pas gens à accepter la moindre contrainte.

Effectifs : plus de 400 à la fin du premier trimestre de 1941. 200 le 5 décembre 1940, 444 le 30 juin 1941. Puis le nombre stagne entre 400 et 450 jusqu'en janvier 1943, date à laquelle 70 hommes âgés de 18 à 60 ans sont déportés en Allemagne pour y travailler. L'effectif chute à la suite de l'important transfert

de décembre 1943 dans le camp de Montreuil-Bellay, et ne restent à Poitiers que 31 personnes à la fin de ce mois. Les 15 derniers nomades encore internés à Poitiers quitteront cette ville le 24 novembre 1944 pour retrouver leurs compagnons de Montreuil-Bellay.

Coudrecieux (Sarthe)

le camp de la Pierre

Le camp de nomades est créé le 18 novembre 1940. Il est établi dans une ancienne verrerie, à 1.500 m à l'est de Coudrecieux (40 km du Mans, route de Saint-Calais), sur un plateau boisé à proximité du Château de la Pierre. Climat tempéré. Il offre l'avantage d'être isolé. Moyen de locomotion : ligne Mamers-Saint-Calais. Comme à Moisdon-la-Rivière, quelques nomades logent dans leur roulotte, le plus grand nombre est installé dans des bâtiments en dur.

Un rapport du docteur inspecteur adjoint de la Santé, daté du 5 janvier 1942, nous décrit ces différents logements. Nous retiendrons quelques exemples représentatifs. L'effectif se présente alors ainsi : 218 hommes et femmes, 96 enfants. 19 sont à l'hôpital du Mans, 3 à l'hôpital de Saint-Calais (des malades seraient morts en voiture pendant un transport à l'hôpital), 4 sont en prison et 29 se sont évadés. Pour les locaux :

"Dans le 1^{er} bâtiment, 9 chambres de dimensions variables avec un sol en terre battue, chauffées soit avec une cheminée, soit avec un petit poêle. La sixième chambre a environ 12 mètres sur 5. Onze châlits sont alignés pour douze personnes. A une extrémité, une partie des habitants se chauffe autour d'un petit poêle ; à l'autre extrémité, une autre famille moins favorisée n'ayant ni poêle ni cheminée a allumé un feu à même la terre battue, lequel remplit toute la pièce d'une fumée bleue épaisse et âcre. Une femme malade depuis quatre jours est alitée. Dans la huitième chambre, vit une seule famille de douze personnes, dont sept enfants 16, 13, 11, 8, 5, 3 ans et 2 mois. Les occupants ont badigeonné eux-mêmes leur chambre à la chaux. La pièce est tenue très proprement, le bébé est particulièrement soigné, du linge lavé sèche. La neuvième chambre doit servir d'école. Elle a douze mètres sur six, le plafond est bas. Les quatre fenêtres présentent beaucoup de carreaux cassés. On pense la diviser en deux pour faire deux classes. Dans un dixième local rempli de plâtras, une personne seule s'est créé dans un coin une niche sale installée sommairement."

Il existe trois autres bâtiments.

DES INTERNÉS VIVENT DANS LEUR ROULOTTE

Il y a 26 roulottes dans le camp :

"Première roulotte : misérable, 7 à 8 mètres cubes d'air empesté par six personnes et un petit poêle. Quatre enfants, 7, 4, 2 ans et 2 mois, à peine vêtus.

Quatrième roulotte : sale, occupée par la famille L., cinq personnes dont trois enfants, 14, 5 ans et 13 jours ; le père malade couché.

Cinquième roulotte : Propre, habitée par trois grandes personnes qui manquent de linge et de vêtements.

Septième roulotte : très sale, n'a pas de porte, est occupée par un veuf D. Laurent, avec trois enfants 20, 11, 10 ans ; un autre enfant est à l'hôpital.

Huitième roulotte : Assez propre, le poêle est en mauvais état. Est occupée par D. André et sa femme. Leurs chaussures sont percées. Ils manquent de vêtements.

Dixième roulotte : pas très propre (odeur de renfermé), occupée par 6 personnes D., dont trois enfants, un de 5 ans et deux jumelles d'1 an. Une des jumelles gît sans bas, sans chaussures sur un grabat. Tous sont en haillons.

Seizième roulotte : Famille C., de 9 personnes, dont 7 enfants 17, 12, 11, 7, 5, 2 ans, n'ont pas de chaussures, sont en haillons, mais assez propres. Tout l'intérieur de la roulotte est orné de guirlandes de fleurs en papier."

Trois WC à la turque sont installés au milieu d'une cour. Ils sont sales. La plupart des gens déposent leurs ordures dans des réduits au-dessous des fours, plus proches de leurs roulottes que les WC.

Autres effectifs : Ils sont 118 internés le 18 novembre 1940 ; 203 fin novembre ; 250 le 19 juin 1941 ; 291 le 24 décembre. Ils sont 325 le 24 janvier 1942, dont 223 hommes et femmes, et 102 enfants de 1 à 13 ans. En nationalités : 1 Italien, 2 Hongrois, 4 Belges, les autres sont Français.

Le 26 août 1941, le préfet de la Sarthe signe le règlement intérieur. En voici quelques extraits, accompagnés de renseignements rencontrés dans d'autres archives relatives à ce camp :

"Article 3 :

Les gardiens n'ont pas la qualité pour punir de leur propre autorité les nomades internés. Les sanctions justifiées par des actes contre le règlement ne peuvent être prononcées que par le Chef de camp ou, dans les cas présentant une certaine gravité, par le Préfet.

Un poste de 4 gendarmes est installé à proximité du camp au début de juin 1941. Le 22 août, est décidée la construction d'un local disciplinaire. Les archives sur le camp de Coudrecieux révèlent quelques punitions

exemplaires. Un interné s'évade pour, dit-il, aller voir ses enfants : 8 jours de cachot. Un autre s'évade : 8 jours de cachot, au pain sec et à l'eau ; même régime à deux complices reconnus. Une femme frappe un garde qui l'empêchait de sortir faire des courses : 8 jours de cachot. Un homme insulte et menace les gardiens : 8 jours de prison.

Article 7 :

c) Les enfants âgés de moins de 14 ans assistent obligatoirement à l'école du camp. Pour toute absence injustifiée ou non autorisée et en récidive, il sera fait par la gendarmerie application de la loi du 28 mars 1882.

Article 14 :

En principe, les chiens appartenant aux internés peuvent séjourner au camp. Toutefois, il importe de veiller à ce que les animaux malades ou sans valeur soient supprimés, après consultation du vétérinaire. En aucun cas, les chiens ne doivent être maltraités lors de l'abattage.

Article 15 :

Tous les nomades sont astreints aux corvées du camp. Tout refus d'effectuer une corvée motivera la suppression du pain tant que la corvée n'aura pas été exécutée.

Il est interdit d'une façon absolue d'employer des nomades à des travaux agricoles. Seule est recommandée l'utilisation des internés à diverses tâches effectuées à l'intérieur du camp, telle que la coupe de bois.

Dans le cas où certains seraient susceptibles d'être occupés à l'extérieur, à des travaux de routes ou de chemins, ce ne pourrait être qu'en groupes assez importants, en des endroits faciles à surveiller, et sous la garde de la gendarmerie française, laquelle est munie d'armes.

Article 17:

Aucune permission n'est accordée aux internés pendant leur séjour au camp

Article 20 :

Les internés sont autorisés à acheter des vivres s'ajoutant à l'ordinaire du centre. A cet effet, les femmes peuvent, les mardi et vendredi, se rendre à Coudrecieux, accompagnées par des gardiens. Toute action commerciale (vente de fil, boutons, dentelles, etc.) leur est formellement interdite, tant sur le parcours séparant le camp du village, que sur le territoire même de ce dernier. Celles qui réintégreraient le camp en état d'ivresse seraient privées des dites sorties pendant un mois."

Dans son édition du 26 août 1941, Le quotidien local *La Sarthe du Soir* évoque la sortie dans le village de deux internés :

★ UN REGLEMENT DE COMPTE ENTRE NOMADES ★

"Le 19 courant, vers 11 heures, les nomades Roussalino et Demestre, profitant du jour de sortie des internés, se trouvaient dans un débit de la localité, lorsqu'il fut question d'argent prêté. Roussalino voulait rentrer en possession des 150 frs qu'il avait prêtés à Demestre. En fait de remboursement, ce dernier saisit Roussalino par sa majestueuse barbe et en arracha quelques poils, puis le fit tomber à terre en lui administrant des coups. La scène ayant pris fin sur l'intervention d'un passant, Roussalino vint tout en pleurs conter son odyssée aux gendarmes, regrettant davantage les quelques poils de sa barbe perdus que les coups reçus. Après enquête, les gendarmes n'ayant pu établir avec certitude les responsabilités, ont dressé procès-verbal à chacun des antagonistes.

Article 21 :

Les jeux d'argent sont interdits entre internés. Il en va de même des trafics de toute nature. Seuls, les dons de vivres, de vêtements, de médicaments et les prêts de livres, journaux et brochures sont autorisés. "

Le mur du parc du château de La Pierre, haut de deux mètres, limite le camp sur une longueur, la clôture étant complétée par des fils de fer barbelés peu efficaces ; ce qui explique le nombre important des évasions. Pour imaginer dans quel état se trouve le camp à la fin de son existence, en mars 1942, relisons Christian Bernadac qui reprend un rapport d'A. Piochet :

" [...] La malpropreté du camp s'aggrave. Les cantonnements sont sales et désordonnés, la literie manque ; pas de paille fraîche pour le couchage. Les objets d'ameublement et de ménage et les sièges sont absents. Les internés sont en haillons ; il manque des vêtements strictement nécessaires. Les bâtiments du camp sont dans un état déplorable ; les toits sont défectueux, les portes et les fenêtres ne ferment pas ; il n'y a plus de clés, ni souvent de serrures. Les volets, les parquets des greniers ont été transformés ou brûlés. Les tuyaux de plomb, les fils électriques ont été arrachés et vendus par les nomades. Les feuilles métalliques existant ici ou là ont été utilisés pour réparer les roulottes. Des dépôts d'immondices s'étalent un peu partout. La nuit, pas d'éclairage."

Les internés sont 370 le 17 mars 1942, peu avant leur transfert dans le camp de Mulsanne. Ils quittent Coudrecieux le 15 avril. Les roulottes restent dans un local de la Verrerie sous la surveillance d'un gardien rétribué 200 frs par mois. Elles y seront encore le 31 juillet 1944.

Mulsanne

Le 12 février 1942, les Autorités d'occupation font remise du site aux Autorités civiles françaises.

Le camp pour nomades est créé le 15 avril 1942, par circulaire télégraphique (PN n° 35/539 du 31 mars 1942) du préfet, délégué du Ministère de l'Intérieur dans les territoires occupés. Il doit rassembler les nomades jusqu'alors internés à Coudrecieux, Moisdon et Montléry.

Le camp se trouve à 600 mètres à l'ouest des routes du Mans à Tours et d'Arnage, (ancienne route du Circuit automobile permanent de la Sarthe), à 1 km au nord-ouest de Mulsanne, au flanc d'un petit coteau déboisé. Il est entouré de bois de sapins. La gare la plus proche est celle d'Arnage, à 4 km (sur la ligne du Mans à Tours). Le camp est donc isolé de toute agglomération. Le climat est sain, précise un rapport. L'aire réservée aux Tsiganes enferme 35 baraques, et n'occupe qu'une partie du camp primitif qui en comptait 186 et qui a servi auparavant pour interner des prisonniers de guerre nord-africains ; l'autre partie est destinée à d'éventuels réfugiés civils. Sa capacité totale est de 1100 à 1200 personnes. L'effectif actuel s'élève à 750.

Les nomades sont logés dans des baraques en tôle ondulée de forme demi-cylindrique, avec plancher en bois surélevé du sol et posé sur des dés en maçonnerie ; elles sont édifiées par groupe et séparées par des allées assez larges ; chacune héberge de douze à quinze personnes, suivant les familles. Ces bâtiments de construction spéciale sont très chauds l'été et très froids l'hiver. La question du chauffage de ces cantonnements pour l'hiver constitue un très délicat problème. Les douches ne fonctionnent pas en raison de gros travaux à effectuer, toute l'installation d'eau ayant éclaté l'hiver. Dès l'ouverture du camp, les travaux les plus urgents sont effectués, les lavabos avec eau sous pression sont remis en état et les nomades peuvent les utiliser toute la journée pour leurs besoins.

"Jusqu'à ce jour, aucun rat n'a été vu dans le camp ou aux abords", rapporte le préfet le 13 juin.

L'effectif est de 489 internés le 22 avril 1942.

Ils sont 711 dans le rapport de juin : 574 Français, 23 Belges, 5 Portugais, 4 Espagnols, 3 Monténégrins et 1 Italien. 111 sont de nationalités indéterminées. Le 8 juillet 1942, ils sont 877.

En mai, 80 filles et 76 garçons de 6 à 14 ans sont inscrits à l'école qui, comme le camp lui-même, est en période d'organisation : le cloisonnement des classes est réalisé, du matériel nouveau (tables, tréteaux) a été confectionné.

En un premier temps, l'enseignement est assuré par deux instituteurs et une institutrice, une seconde

institutrice est annoncée. Une garderie est prévue pour les enfants en bas âge. Le 23 mai, les instituteurs de Mulsanne adressent une lettre au directeur d'une scierie :

"Nous sollicitons de votre bienveillance l'autorisation de collecter les écorces et brindilles qui couvrent les sapinières dont vous avez la propriété aux environs du camp d'internement de nomades de Mulsanne. Ces écorces et brindilles seraient ramassées par les enfants au cours des promenades surveillées et destinées à la cuisson du lait des bébés du camp, aucun moyen de chauffage n'ayant été prévu jusqu'à présent. Nous nous engageons à faire attention à ce que vos jeunes plants de sapins ne soient pas détériorés [...]."

Ce qui est accepté.

Les Alliés ayant commencé à bombarder des objectifs en France, rapporte Christian Bernadac, les Allemands craignent des attaques aériennes sur la gare de triage, les Usines Renault, les usines Gnome et Rhône, le terrain d'aviation, qui sont relativement proches du camp de Mulsanne, et la fermeture de ce camp est décidée. C'est aussi que les Allemands ont besoin des bâtiments pour leurs troupes.

Le 3 août 1942, 717 internés, encadrés par 50 gendarmes et 20 gardiens civils placés sous la direction respective d'un capitaine de gendarmerie et du directeur du camp, sont transférés par train spécial. L'embarquement a lieu en gare d'Arnage, le départ du convoi s'effectue à 11 h 05. L'arrivée est prévue à Montreuil à 15 h 10.



*Le camp de Mulsanne en 1947, alors que sont internés des soldats allemands.
(Archives Joseph Klupczynsky qui fut gardien dans le camp)*

Dès la libération, en septembre 1944, le camp est repris par les Français qui y internent des soldats allemands. Il est occupé jusqu'en août 1947, date à laquelle il disparaît. L'automobile Club de l'Ouest n'est pas étranger à la mesure, désirant récupérer son circuit en partie interrompu par le camp.

En ce début décembre 1995, Joseph Klupczynski m'accompagne sur le site. Né en Lorraine de parents polonais, il était sergent et interprète quand il est arrivé le 17 avril 1947 à Mulsanne. Y étaient alors internés 6500 à 7000 militaires allemands, dont une vingtaine d'officiers supérieurs, généraux et maréchaux regroupés dans un bloc et accompagnés des ordonnances.

Un golfe occupe aujourd'hui un cadre devenu enchanteur, quand ce n'était qu'une terre nue et boueuse. Ne reste bizarrement du passé que le bâtiment des anciennes toilettes. Bouleaux et sapins ont été plantés par les prisonniers en 1946. Mon guide retrouve la trace encore lisible de l'allée principale, replace la chapelle, la rangée de barbelés sur la ligne de crête au nord, le cheminement de la voie étroite du chemin de fer qui conduisait à la gare d'Arnage. Avant que nous ne nous quittions, il me confie une photo prise pendant cette dernière période du camp de Mulsanne.

Montreuil-Bellay (Maine-et-Loire)

Le camp de Méron

Le camp de Montreuil-Bellay est considéré comme l'un des plus importants, sinon le plus important camp pour Tsiganes.

A l'origine, c'est une cité construite entre janvier et juin 1940, destinée à loger le personnel d'une poudrerie que le ministère de la Guerre installe aux abords de la ville. L'invasion allemande la transforme, jusqu'en mars 1941, en stalag pour les soldats français en déroute qui seront déportés ensuite outre-Rhin comme prisonniers, mais aussi pour des civils originaires de l'empire britannique, arrêtés pendant la Bataille d'Angleterre, et toutes sortes d'individus interceptés sur les routes de la région.

Elle devient camp de concentration pour Tsiganes à partir du 8 novembre 1941, et ce, jusqu'au 16 janvier 1945. Celui-ci reçoit les effectifs d'une multitude de camps plus ou moins grands que l'on ferme, ou que l'on destine à d'autres catégories d'internés.

Montreuil-Bellay, à 16 km au sud de Saumur, est en 1941 une charmante petite ville de 2.237 habitants, dans un merveilleux site de la vallée du Thouet. Elle est fière de son château, l'un des plus beaux de l'Anjou. Le camp s'est réfugié à quelque 3 km du bourg, et il suffit de relire un rapport du sous-préfet au préfet, daté du 19 janvier 1942, pour imaginer le contraste entre les deux mondes qui se côtoient sans se connaître :

"Plateau aride, sec et très aéré, mais n'ayant aucun ombrage, le camp s'étale sur une longueur d'environ 500 mètres sur une largeur entre 80 et 150 mètres, en bordure de la route nationale reliant Montreuil-Bellay et Loudun."



Ruines du camp de Montreuil-Bellay. Long d'un kilomètre, large de 50 à 60 mètres, coince entre une route nationale et une voie ferrée, toutes deux conduisant d'Angers à Poitiers. (Cliché J. Sigot en 1990)

Le camp compte 31 bâtiments, tous éclairés à l'électricité, à l'usage de chambres qui répondent à une capacité de 1700 personnes environ, en utilisant les couchettes doubles.

Un premier ensemble regroupe 17 baraques de 12 m de longueur, 4 de largeur et 3 de hauteur, en fibrociment à double paroi, séparés du sol par un petit mur en pierre d'environ 0,50 m, ou montées sur pilotis de même hauteur. Distantes les unes des autres d'environ une dizaine de mètres, elles sont bien aérées et éclairées par 8 fenêtres.

L'aménagement intérieur permet 40 couchettes, simples ou doubles, à un ou deux étages, garnies de paille ou de paille avec, pour chacune, une ou deux couvertures appartenant au camp ou aux occupants. Au 16 décembre 1941, chaque baraque abrite 3 ou 4 familles.

Les baraquements du deuxième groupe sont en parpaings avec un sol en ciment, quand celui des précédents est en bois. Plus grands, ils possèdent chacun une vingtaine de fenêtres.

Un troisième ensemble, au centre du camp, abritent les cuisines, deux réfectoires, dont l'un est bientôt transformé en réserve de nourriture. Des baraques accueillent deux salles à usage de lavabos, une buanderie et une étuve. Un petit local indépendant enferme bien 16 places de W.C., mais les chasses d'eau ne fonctionnent pas. Plusieurs feuillées, dans des abris de planches mal jointes, font l'affaire ; les planchers sont percés d'orifices.

Une infirmerie et une pouponnière, plus ou moins aménagées, une chapelle et deux salles de classe, des ateliers, complètent l'inventaire.

La clôture est composée de deux lignes de barbelés distantes de 2,50 mètres. Entre ces deux lignes parallèles ont été ajoutés des chevaux de frise. Deux miradors aussi, l'un du côté de Montreuil, l'autre du

côté de Loudun. L'enceinte est électrifiée et éclairée, ce qui en fait une belle cible pour les bombardements des avions alliés quand tous les alentours sont plongés dans le noir. Elle sert même pour les pilotes d'avions anglais, comme l'évoque Hugh Verity dans son ouvrage *Nous atterrissons de nuit* :

"Pour mon propre voyage d'entraînement, je fus briefé, sauf sur un point. On m'avait expliqué comment me diriger dans un couloir exempt de flak [ensemble de canons de défense aérienne] pour arriver en un point au sud de Saumur [...] La nuit n'était pas mauvaise, et la navigation donnait peu d'ennuis, mais je fus étonné quand je vis le point au sud de Saumur qu'on m'avait désigné se présenter comme un rectangle brillamment éclairé. Ce devait être un camp de prisonniers entouré de barbelés éclairés par des projecteurs. En 1988, Roger Lequin découvrit qu'il s'agissait d'un camp de prisonniers allemands réservé aux gitans, près de Montreuil-Bellay. Dans un pays où sévissait partout le black out, cette tache lumineuse se distinguait à des kilomètres à la ronde. J'en parlai à mon retour, et fus mis dans le secret. Ce n'était qu'un test pour s'assurer que les nouveaux pilotes s'étaient réellement rendus au point prescrit. C'était mon test de qualification. J'étais maintenant opérationnel."

La prison, le "gnouf", est l'ancienne cave d'une ferme qui a brûlé au début du siècle. Un poste de garde, avec téléphone, la seule construction importante ajoutée pendant la période tzigane, se dresse face à l'entrée principale.

DES JEUNES GENS SONT GARDIENS POUR ÉCHAPPER AU STO

Le 19 décembre 1941, sont détachés 1 adjudant de gendarmerie, 2 maréchaux des logis et 25 gendarmes. A partir de janvier 1943, sont recrutés des gardes civils, le plus souvent des jeunes gens qui échappent ainsi au départ pour l'Allemagne dans le cadre de la Relève Forcée (septembre 1942) puis du Service du Travail Obligatoire (le STO) institué par la loi du 16 février 1943. L'effectif général des gardes comprend alors environ 1 adjudant, 6 gendarmes, 45 gardes civils, dont 2 cuisiniers. Pour simplifier, les gendarmes surveillent les gardes civils qui surveillent les internés...

C'est en août 1942 que le camp compte sa plus forte occupation, 1.096 hommes, femmes et enfants, à la suite de l'arrivée des 717 nomades et clochards transférés de Mulsanne. Il en reste 498 quand le camp est évacué, le 16 janvier 1945. Quelques-uns sont alors libérés ; la plupart sont envoyés dans les camps de Jargeau et d'Angoulême. C'est que l'on a besoin du site de Montreuil pour interner des civils allemands, essentiellement des femmes, précédemment parqués dans le camp alsacien du Struthof après avoir été interceptés par les FFI et les armées de libération.

L'ayant fait abondamment dans mon ouvrage, je ne reprendrai pas ici la vie de tous les jours, peu différente de ce qu'elle est dans les autres camps. Rappeler seulement que les internés souffrent surtout de l'impossibilité de se déplacer, peut-être le plus insupportable pour des gens dont la raison de vivre était la liberté de la route ; des conditions matérielles lamentables ; de l'indigence de la nourriture.

Autrement, ils ne font rien en dehors, pour certains, de quelques corvées de cuisine ou de nettoyage.

Pourtant, le 22 août 1942, 85 hommes sont mis à la disposition des usines Renault du Mans. Ils y ont déjà travaillé alors qu'ils étaient dans le camp de Mulsanne. Ils sont logés dans l'ancien dépôt de prisonniers de guerre, à la Foucaudière, à l'entrée de la gare de triage. **"L'état d'esprit des nomades est déplorable, écrit le lendemain le chef du camp de la Foucaudière au préfet de la Sarthe. Dès leur arrivée ici, voyant que de nouveau ils étaient dans un camp, beaucoup ont déclaré que si leurs femmes et leurs enfants ne venaient pas avec eux, ils cesseraient le travail dans un délai très court, certains parlent même de ne pas commencer demain et de retourner au camp de Montreuil."**

L'expérience n'est pas concluante, et ils sont réintégrés le 5 septembre. D'où cet ennui dans le camp, à attendre, à ne rien attendre d'autre que la liberté perdue, attendre pendant des années, coincés entre une route passagère et une voie ferrée.

Il n'y a pas à proprement parler de brimades. Il y a bien le gnouf, la prison enterrée dans laquelle sont enfermés les "fortes têtes", ou ceux qui détériorent le matériel, comme par exemple en confectionnant des vêtements dans les couvertures... qui appartiennent à l'Administration !!! Parfois, suite à des bombardements, c'est un enfant de chaque famille en otage qui y est envoyé pour éviter que les adultes ne s'enfuient par les brèches de la clôture.



Sur ce sujet des sévices, j'ai recueilli un témoignage qui peut faire comprendre certains rapports entre les autorités et les internés. Il est de Joseph Henrique alors âgé de 13 ans :

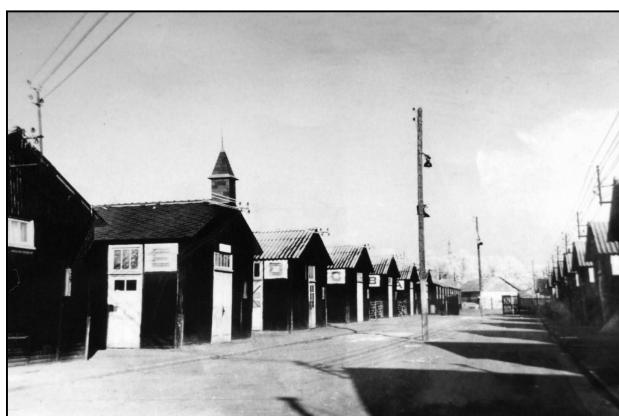
"Un jour, on est venu nous chercher pour que nous aidions à décharger un camion de carottes. J'en ai caché dans ma ceinture juste avant que nous ne terminions. Un gardien m'a vu faire et m'a entraîné dans le bureau. Quelle punition je vais pouvoir te donner ? m'a-t-il demandé. Il tenait un stylo, ou un crayon à la main. Il l'a laissé tomber en disant. Ramasse-le ! Comme je me baissais pour lui obéir, il m'a donné un violent coup de soulier sous le menton pour me redresser. Sous le choc, mes dents se sont cassées ou me sont entrées dans la mâchoire. Impossible pendant plusieurs jours de me servir de la bouche. Il me reste cette cicatrice, plus de 40 ans après."

Joseph Henrique en 1985. (Cliché J. Sigot)

Quand le camp est vidé, le 16 janvier 1945, pour laisser la place aux civils allemands, la plupart des derniers nomades sont transférés dans deux autres camps, à Angoulême et à Jargeau, et non pas libérés alors que Montreuil-Bellay l'a été plus de quatre mois auparavant, le 1^{er} septembre 1944.

Jargeau (Loiret)

Le camp est aménagé le 5 mars 1941 sur l'ancien emplacement d'un centre de réfugiés, lequel a été utilisé pendant un temps par les Allemands pour y parquer les prisonniers de guerre. D'une superficie de deux hectares et demi, il se trouve à 600 mètres du centre-ville. Il s'étale sur un plateau peu incliné, exposé à tous les vents, très humide et très froid l'hiver.



L'allée centrale du camp de Jargeau. (DR)

La forme générale est celle d'un trapèze. Ont été édifiés, échelonnés perpendiculairement à une allée centrale allant de la porte d'entrée en direction du sud, 18 baraquements semblables. Les cloisons sont en contre-plaqué, une dalle en ciment en couvre le sol. Les murs extérieurs sont

constitués par un revêtement en sapin. Celles qui servent de logement comptent 6 à 8 cases ouvrant sur un couloir latéral ; une par famille, en principe, soit une moyenne de 55 internés. Seul le chef de baraque en a une fermée. Un lavabo occupe le fond : douze jets commandés par un robinet au-dessus d'une auge en tôle galvanisée. Toutes les cases sont éclairées électriquement du réveil jusqu'au jour, de la tombée de la nuit jusqu'à 21 h. L'interrupteur se manœuvre du poste de police. Un seul poêle par baraque, toujours insuffisant. Un local isolé par une clôture et des barbelés est réservé à des prostituées.

Les waters, au nombre de 10, sont des fosses "Caruelle", à trois sièges à la turque, dans un état de malpropreté repoussante, et le directeur ne sait qui doit les nettoyer. A la demande du maire, les matières sont répandues sur des terrains vagues avoisinant la Loire, entre les levées et le lit du fleuve.

Les cuisines sont d'anciennes roulantes de l'armée placées sur maçonnerie après la suppression des roues. Existente aussi une infirmerie constituée de deux baraques jumelées, une chapelle jouxtant une pièce pour le matériel contre l'incendie, une école avec un préau, des bâtiments d'administration (bureaux, chambres pour le personnel), un poste de police, des locaux disciplinaires, des remises et des ateliers.

Le site est entouré d'une clôture verticale faite de poteaux de ciment et de fils de fer barbelés avec, intérieurement, un réseau concentrique et continu de chevaux de frise ; il n'a qu'une issue, la porte d'entrée. L'installation électrique, sur la périphérie, permet l'allumage par commutateurs répartis en six endroits, à

proximité des postes de sentinelles.

Les travaux d'aménagement du camp sont terminés en mars 1941, et les premiers nomades, originaires du Cher, arrivent le 5 avril suivant. Ils sont 168 à la fin du mois. Le plus fort effectif est relevé en août de la même année, soit 606.

Les Archives du Loiret conservent un rapport rédigé le 28 novembre 1941, qui évoque l'état sanitaire du camp. Reprenons-en quelques extraits :

"Il y a des internés des deux sexes et de tout âge, depuis l'enfant qui vient de naître jusqu'au vieillard de plus de 80 ans.

[...] Ces 273 enfants représentent un capital, et il y a un intérêt national à les conserver ; il faut prendre toutes les dispositions utiles pour mettre affront aux "qualités" ancestrales d'ordre et d'organisation de l'administration française.

[...] A Jargeau comme ailleurs, le marché noir s'épanouit, et au camp, non seulement il est le fait des internés, mais bien plus encore, celui de la haute administration.

Les services de contrôle économique, bien souvent en déplacement au camp, pourraient peut-être nous indiquer la suite qui fut donnée à la saisie de 80 kg de blé, d'une caisse de pâtes alimentaires et d'un savon qui "s'échappaient" du camp pour une destination inconnue dans une petite voiture conduite par un nomade, sous la haute protection du gérant du mess du camp lui-même. [...].

On trouve facilement l'explication de cette mauvaise gestion lorsque l'on connaît le passé des principaux dirigeants de ce camp : le directeur est un ex-membre du Secours rouge ; fervent gaulliste, l'administration du camp consiste, pour lui, à écouter Radio Londres. Le chef comptable, extrait d'un camp d'internés espagnols rouges par les bons soins du directeur du camp de Jargeau, ex-gestionnaire de ce camp espagnol, est interdit de séjour en Espagne, ainsi que sa femme qui est employée à l'administration du camp. [...]."

En février 1944, le camp compte 204 nomades, 68 prostituées, 1 réfractaire au STO, 11 internés administratifs, 2 étrangers et 17 indésirables. Lorsque le camp est définitivement fermé, le 31 décembre 1945, 105 nomades, 5 administratifs et 10 indésirables ont été libérés au cours de ce dernier mois.

Arles (Bouches-du-Rhône)

Le camp de Saliers

Ce camp de Saliers est le seul qui soit en même temps implanté dans la zone dite libre et réservé aux seuls nomades. Francis Bertrand et Jacques Grandjonn, dans leur article paru dans *Les camps de Provence*, l'ont

étudié, et ces quelques renseignements sont empruntés à leur travail :

"[...] Vous découvrirez, enfouis sous les roseaux, quelques grands blocs de pierre ou de béton dont rien ne vous dira au demeurant qu'il s'agit des vestiges du bâtiment administratif d'un "Camp de concentration" pour nomades ouvert en juin 1942 par le gouvernement de Vichy. De ce camp, l'architecte officiellement chargé d'en tracer les plans et d'en surveiller la construction écrivait en conclusion de son rapport du 8 octobre 1942 : "Avant tout, le camp de Saliers doit être un argument de propagande gouvernementale. Cet argument a consisté à donner à un camp de concentration l'aspect d'un village et d'y permettre la vie familiale et le respect des coutumes et croyances des internés". [...] une conférence interministérielle tenue le 15 mars 1942, à Vichy décide "de réaliser le regroupement en Haute-Camargue de certains nomades" [...] l'opération porte "en premier lieu sur cinquante nomades actuellement hébergés à Rivesaltes".

[...] A qui douterait encore du caractère raciste de l'opération, qu'il suffise de préciser que dans les premières semaines d'existence du camp, aucun Gitan étranger n'y fut interné, mais bien quelques nomades des environs d'Arles, des gens du cirque et des gardians de Camargue, selon le principe de l'administration nazie, "les nomades non gitans sont à classer comme Gitans".

[...] Une fois prise la décision de principe du 15 mars à Vichy, l'établissement du camp se fit rapidement, puisqu'il était officiellement déclaré ouvert le 15 juin 1942. [...] des cabanes camarguaises qui devaient s'harmoniser avec le paysage. Le tout destiné à "séduire les visiteurs et les passants" et "réfuter par le film les allégations qui sont formulées actuellement à l'étranger contre les camps français".

[...] c'est seulement les 3 et 21 juillet qu'arrivent à Saliers, en provenance de Rivesaltes, les premiers contingents de Gitans internés, entre 50 et 60 hommes au total qui, durant les cinq mois suivants, travaillèrent précisément à la construction des cabanes.

En ce qui concerne le nombre des internés durant toute la période d'existence du camp, soit d'avril/mai 1942 à la fin d'août 1944, les "chiffres officiels" ne prennent en compte que les Gitans à partir de juillet 1942, et non les forains et les gardians occasionnellement internés au printemps avant l'ouverture officielle du camp ; ils se présentent ainsi : sur la soixantaine d'hommes arrivés en juillet et qui ont, de ce fait, construit le camp, 53 y étaient encore lorsqu'on leur adjoignit, le 27 novembre, un convoi de 299 personnes venant de Rivesaltes, pour la plupart femmes et enfants des premiers arrivés. S'il y avait des célibataires adultes parmi eux, il n'est pas rare de voir des familles de 10 enfants. En décembre, le nombre est de 380, soit 10 à 15 personnes par cabane de 4 m x 8 m environ, de ces cabanes conçues à l'origine dans le pays pour abriter un homme seul et son cheval. En avril 1943, ce nombre est redescendu à 258 et l'effectif atteint son niveau le plus bas le mois suivant avec 171 internés. En octobre ils sont 237, et 320 en décembre, chiffre qui se maintiendra jusqu'à fin juillet 1944. [...]. Entièrement vidé des internés au 25 août, le camp de Saliers fut officiellement fermé le 15 octobre par un arrêté du préfet des Bouches-du-Rhône en

date du 12 [...]. Si on essaie de rendre compte, toujours selon les documents officiels de la totalité des Gitans passés par Saliers et de la fluctuation des chiffres par catégorie, on arrive au total de 677 internés pour une durée variable, allant de quelques semaines à deux ans pleins, dont 92 sont déclarés "mutés", 105 "rayés des contrôles", 27 "hors du camp", 200 "libérés" et 25 "décédés".

TABLEAU RECAPITULATIF DE DIFFERENTS CAMPS ETUDIES

	CREATION NOMADES	ARRIVEE	VOITURES	EFFECTIFS	FIN	DESTINATIONS
MOISDON-LA-RIVIERE (Loire-Inférieure) (Les Forges)	7/11/40	11/11/40	oui	308 (01/41) 300 (12/41)	27/02/41	Châteaubriant
Châteaubriant (Loire-Inférieure) (Choisel)		27/02/41	oui	357 (9/03/41)	22/07/41	Moisdon
MOISDON-LA-RIVIERE (Loire-Inférieure.) (Les Forges)	7/11/40	27/02/41	oui	221 (13/2/42) 257 (13/5/42)	13/05/42	Mulsanne
COUDRECIEUX (Sarthe) (La Pierre)	août 40	oui		118 (18/11/40) 370 (17/03/42)	15/04/42	Mulsanne
BARENTON (Manche)	11/04/41	11/04/41	oui	36 (17/1/42)	8/10/42	Montreuil-Bellay
MULSANNE (Sarthe)	15/04/42	15/04/42	non	877 (8/7/42)	3/08/42	Montreuil-Bellay
RENNES (Ille-et-Vilaine)	2/11/40	2/11/40	oui	128 (17/12/40) 56 (5/08/42)	Fin 12/44	Moisdon libérations
AVRILLE-LES-PONCEAUX (Indre-et-Loire) (La Morellerie)	30/11/40	30/11/40	non	273 (16/10/41)	8/11/41	Montreuil-Bellay
BORDEAUX (Gironde) (Mérignac)	Oct. 39	5/12/40	oui	105 (1/12/40)		Poitiers
POITIERS (Vienne) (Route Limoges)	Oct. 39	5/12/40	oui	456 (05/42) 333 (01/43) 15 (11/44)	13/01/43 27/12/43 24/11/44	Allemagne Montreuil-Bellay Montreuil-Bellay
MONTREUIL-BELLAY (Maine-et-Loire) (de Méron)	8/11/41	8/11/41	non	1086 (08/42) 498 (12/01/45)	16/01/45	Jargeau Angoulême libérations
ARC-ET-SENANS (Doubs)	Mars 43		non	200 (sep. 43)	Sep. 43	Jargeau
JARGEAU (Loiret)	5/03/41	5/04/41	non	606 (août 41) 105 (déc. 45)	31/12/45	Libérations
ARLES (Bouches-du-Rhône) (Saliers)	15/06/42	3/07/42	non	380 (déc. 42)	25/08/44	Libérations

D'autres camps...

Angoulême (Charente)

Le camp des Alliers

"Le 22 novembre 1940, les nomades circulant en Charente et Charente-Maritime sont dirigés sur le camp des Alliers à Angoulême", écrit Marie-Christine Hubert dans *Hommes & Migrations*.

Le camp est situé à 4 km de la ville, dans la direction de Bordeaux. Denis Peschanski l'évoque dans *Les Tsiganes en France, 1939-1946*.

"Le camp des Alliers [...] a été construit en septembre 1939 pour les réfugiés espagnols. Au moment de l'exode, il a été utilisé comme centre (l'accueil, recevant plus de 1.000 réfugiés français, belges et espagnols. C'est donc sur l'ordre des Allemands que le 22 novembre 1940, il devient camp d'internement pour les nomades de Charente et de Charente-Maritime. Là, le terrain appartient à M. L., entrepreneur de travaux publics, et il a été loué par le département de la Charente pour une durée de neuf années, à compter de juillet 1939.

Dans un rapport du 12 décembre 1941, l'Inspection générale des camps alerte l'Intérieur : "Le camp se compose de onze baraquements en bois dont sept sont partiellement occupés. La plupart sont dans un état de délabrement extrême et ne peuvent constituer, même pour des nomades, qu'un abri absolument insuffisant." [...]

Réparties de part et d'autre d'une allée centrale, ces baraques sont couvertes en carton bitumé en très mauvais état. En outre, une difficulté se pose, qu'on retrouve ailleurs : les nomades arrivent pour certains avec leurs roulottes et, soit rien n'était prévu, soit, à l'inverse, on comptait sur cet habitat complémentaire, et dans tous les cas les problèmes surgissaient et l'inadaptation était criante. Aux Alliers, certains sont donc venus avec leurs roulottes, souvent plus vétustes encore que les baraques. Elles "furent démolies par leurs propriétaires. Ils s'installèrent alors dans les baraques et quelques-uns réussirent le tour de force d'y faire entrer leur roulotte : ceux-là se sont organisés une vie à part. Ce fut une vraie cour des miracles."

Un rapport de même origine, daté du 2 septembre 1942, signale d'importantes améliorations. [...]. On apprend ainsi que quelques baraques délabrées ont été détruites, et le matériau utilisé pour doubler les parties extérieures de six autres, les seules utilisées, et pour les diviser en logements individuels. "Pour les toitures, la situation n'est pas aussi satisfaisante, une seule baraque a pu être recouverte en éverite, les autres continuant à être recouvertes avec du papier goudronné prélevé sur les toitures de baraques démolies. Mais c'est insuffisant."

Arc-et-Senans (Doubs)

"En juin 1941, les anciennes Salines royales d'Arc-et-Senans accueillent les nomades du Doubs, puis des départements de la Côte-d'Or, de la Haute-Marne, de la Saône-et-Loire, du Jura et de l'Ain occupés. Le 11 septembre 1943, les 168 nomades encore internés sont transférés à Jargeau", écrit Marie-Christine Hubert dans *Hommes et Migrations*.

Denis Peschanski évoque aussi Arc-et-Senans dans son ouvrage :

"Le camp d'Arc-et-Senans est postérieur [à celui de Jargeau] puisque ouvert en mars 1942, mais il a, dès l'origine, un recrutement interrégional. Il doit héberger les nomades du Doubs, de la Haute-Saône, du Territoire de Belfort, du Jura occupé et de l'Ain occupé, puis, de facto, ceux des Vosges et de Meurthe-et-Moselle. Quand le camp de Peigney ferme en janvier 1943, s'y ajoutent ceux de la Haute-Marne et de la Côte-d'Or. La faiblesse des effectifs est une première caractéristique [...] puisqu'il ne s'y trouve jamais plus de 200 internés avant le transfert à Jargeau en septembre 1943. Mais l'originalité tient également au site puisque le camp est installé dans la propriété des anciennes salines royales, sur 25 ha, soit dix fois plus que Jargeau. Les familles sont logées dans sept pavillons différents, l'infirmerie, l'assistante sociale et le bureau du chef du camp se retrouvant dans un autre."

Argelès-sur-Mer (Pyrénées-Orientales)

Relisons Denis Peschanski :

"Ainsi, un rapport de la Croix-Rouge internationale en date de novembre 1940 précisait, à l'issue d'une visite de son représentant, Alec Cramer, que sur les 12.046 internés d'Argelès, se trouvaient "382 nomades d'origine française, presque tous marchands ambulants, qui se trouvaient en Alsace et ont été refoulés par les Autorités allemandes"."

Marie-Christine Hubert cite également ce camp dans *Hommes & Migrations* :

"On retrouve des Tsiganes originaires d'Alsace-Lorraine [expulsés par les Allemands en septembre et octobre 1940] dans toute la France. Environ 600 d'entre eux sont internés dans des camps en zone "libre" dès décembre 1940, tout d'abord à Argelès-sur-Mer, avant d'être transférés au Barcarès et à Rivesaltes dans les Pyrénées-Orientales. En novembre 1942, ils sont tous internés au camp de Saliers, dans les Bouches-du-Rhône."

Compiègne (Oise)

Ce camp n'est pas exactement un camp dans lequel sont internés des Tsiganes, mais plutôt un camp de transit dans lequel séjournent quelques jours ceux que Poitiers envoie en Allemagne dans le cadre du STO. D'ailleurs, Sabine Peiffert et Laurent Jouin, qui publient dans *Les Annales compiégnoises*, ne parlent pas du tout de la présence de nomades :

"[...] Un appareil d'Etat tout entier qui, bien qu'hérité sans grand changement du régime précédent, se plia sans scrupules à l'arrestation puis à la déportation de ceux que Vichy et l'occupant s'entendaient à poursuivre : Juifs, étrangers, francs-maçons et communistes.

[...] Dans ce faubourg du sud de Compiègne où, en 1153, la reine Adélaïde, veuve de Louis VI, fit construire une maison royale (d'où le nom de royal-Lieu), les nazis ont installé un camp d'internement qui, de juin 1941 à août 1944,

fut "le troisième par ordre d'importance des camps (contrôlés) par les autorités allemandes en France pendant la Seconde Guerre mondiale, après le camp de Struthof et celui d'internement de Drancy".

[...] De 1941 à 1944, Royallieu reçoit donc des internés venus de toute la France, de toutes les prisons, de tous les camps d'internement français : 53.785 personnes au total de juin 1941 à août 1944. Les résistants sont les plus nombreux (58, 6 % des déportés), suivis par les politiques (12, 6 %), les déportés (11, 5 %), les droits communs (87, 8 %), les otages pris dans les rafles (8, 5 %). [...] Sur les 139.000 déportés ayant quitté le sol de France pour les camps nazis, 49.860 partirent de Compiègne."

Caray (Finistère)

"Du 1^{er} novembre 1940 au 1^{er} décembre 1941, les nomades du Finistère sont logés au camp de Coray, dans un ancien cinéma. Ils ne sont pas nourris par l'administration", écrit Marie-Christine Hubert dans *Hommes & Migrations*.

Corlay (Côtes-du-Nord)

"Certains [internés du camp de Coudrecieux] proviennent de la zone côtière et, par la suite, des camps de Corlay et de Plénée-Jugon (Côtes-du-Nord)", écrit André Piogé dans son ouvrage.

Mais n'y a-t-il pas ici confusion avec le camp de Coray, dans le Finistère ? André Piogé est le seul à citer ce bourg des Côtes-du-Nord, aujourd'hui Côtes-d'Armor.

Fanlac (Dordogne)

Le camp du Sablou



ARCHIVES MADELEINE QUÉRÉ

Cinq musiciens tsiganes au camp du Sablou.

(Archives Suzanne Quéré)

En 1992, Madeleine Quéré, responsable de l'Association du Souvenir du camp du Sablou, m'a adressé un courrier auquel était jointe une photographie d'un groupe d'internés de ce camp. Cinq musiciens tsiganes figurent parmi ceux-ci. Elle pense que quelques Tsiganes y ont été aussi

internés au cours des premiers mois. "Cette photo vient de me parvenir, transmise par la famille d'un cheminot de Saintes, interné dans ce camp. Le témoignage d'un autre cheminot note que des nomades étaient internés, et que leurs familles stationnaient dans leurs roulottes cachées dans les bois environnants. D'autres écrivent qu'ils leur offrirent à tresser des paniers, qu'ils jouaient du violon et participaient aux soirées de divertissement. Je n'ai trouvé aucun nom sur les listes que j'ai pu relever." Le camp est ouvert du 17 janvier au 31 décembre 1940, dans le château du Sablou.

Fort-Barraux (Isère)

Le fort, construit à la fin du XVI^e siècle, domine la rive droite de l'Isère à l'entrée de la vallée du Grésivaudan. Abandonné militairement depuis l'invasion autrichienne de 1814, il retrouve une activité dans l'entre-deux-guerres, transformé en dépôt de munitions et en camp d'entraînement pour les périodes des réservistes.

Le 24 juillet 1940, il devient Centre de Séjour Surveillé et accueille des "indésirables français".

Le site comprend le fort proprement dit, délimité par une ligne de remparts bordée par des fossés larges et profonds, soit huit bâtiments vétustes, et des terrains loués en 1940 par voie d'adjudication à des cultivateurs.

Automne 1940, le fort enferme d'abord 714 individus accusés de "communisme", "syndicalisme" et "défaitisme", puis, jusqu'à fin 1942, d'autres catégories d'internés : "droit commun", délinquants économiques, Juifs étrangers... L'ouvrage édité par l'Université de Saint-Etienne évoque ensuite l'arrivée de vagabonds qui peuvent être les nomades dont parlent par ailleurs Francis Bertrand et Jacques Grandjonc :

"[...] Fort-Barraux accueillit un fort contingent d'internés provenant de Sisteron le 19 novembre [1942], de Saint-Sulpice le 21. Désormais le camp allait avoir une population pénale très homogène de "droit commun" (classés en "gens du milieu et repris de justice" et "vagabonds et clochards") et de délinquants économiques."

Si l'effectif atteint environ 850 internés en mai 1943, aucune évaluation n'est donnée pour les nomades qui sont donc ensuite transférés dans le camp de Saliers. Fin 1943, 210 autres internés partent travailler pour l'organisation Todt et, le 22 juin 1944, tous ceux qui restent à Fort-Barraux sont déportés en Allemagne.

Gurs (Basses-Pyrénées)

"En mai 1940, un groupe d'internés est "constitué de plusieurs tribus de Gitans originaires des Balkans, écrit Claude Laharie dans son ouvrage *Le camp de Gurs*, p. 145 ; le jour de leur internement, les femmes font un vacarme épouvantable, pleurant non seulement, perpétuelles voyageuses, la perte de leur liberté, mais aussi leur "rom", chef et protecteur de la famille."



Le camp de Gurs en 1939. (DR)

Le 9 avril 1944, le camp de Gurs, vide depuis plus de sept mois, reçoit deux familles de Tsiganes français, soit 26 personnes, précédemment internés dans le camp de Saliers.

Citons Claude Laharie :

"Le 27 juin, la confusion se transforme en panique lorsque les troupes allemandes, parties en campagne au Bager d'Oloron contre les maquis d'Oloron et de l'Hôpital-Saint-Blaise, pénètrent dans le camp. En quelques minutes, la plupart des occupants du centre, agents, gardiens et internés [les Tsiganes, des passagers clandestins de la frontière espagnoles, des femmes "politiques", "droit commun" et des prostituées], saisis de terreur, disparaissent dans les bois environnants. Tous, ou presque, reviendront à la fin de la journée. [...]. Les internés ne restent dans leur îlot que parce qu'ils le veulent bien ou qu'ils ne savent où aller. [...]. Les mois de juillet et d'août s'égrènent dans la confusion, chacun se rendant compte que les "terroristes" du moment seront demain les véritables maîtres. 27 personnes, 19 nomades français et 8 étrangers sont encore conduits à l'îlot J en juillet, mais on ne sait plus rien d'eux : au secrétariat du premier quartier, on ne remplit plus de fiches, on ne constitue plus de dossiers."

Ils sont encore 55 Tsiganes dans le camp de Gurs le 25 août 1944. Claude Laharie ne dit pas ce qu'ils deviennent par la suite, alors qu'arrivent des soldats allemands, des Espagnols et des collaborateurs.

Le Barcarès (Pyrénées-Orientales)

Voir les camps de Saliers (Arles) et d'Argelès-sur-Mer.

Linas-Montléry (Seine-et-Oise)

Denis Peschanski évoque le camp de Montléry dans son ouvrage :

"Le camp a été installé en quelques heures, le 27 novembre 1940, pour les quelque 200 nomades refoulés de Seine-Inférieure par les Allemands. Ces nomades avaient dû abandonner roulottes et chevaux à Darnétal. Ils se retrouvent à occuper une partie de l'autodrome de Montléry. [...] Le camp consiste dans des baraquements non terminés avec sol en pierre, sans chauffage, avec sanitaires insuffisants et sans clôture extérieure."

Christian Bernadac, cite une lettre adressée de ce camp au Consul général belge à Paris par neuf chefs de familles tsiganes :

"Nous vous envoyons cette lettre pour vous faire savoir que pendant l'exode nous avons évacué, et nous sommes partis en France quelques mois, et nous retournions en Belgique quand nous avons été pris par les Français et mis dans un camp. Nous sommes des sujets belges et nous n'avons jamais quitté la Belgique où nos enfants et nous-mêmes nous sommes nés... Ayez la bonté, Monsieur, de bien vouloir vous occuper de nous, et nous faire rapatrier le plus vite possible, car depuis un an, nous sommes enfermés et nous souffrons la pire des misères."

Le 21 avril 1942, ils sont 201 nomades de Montléry à être transférés dans le camp de Mulsanne : 45 hommes, 35 femmes 20 jeunes gens, 101 enfants de moins de 16 ans.

Mérignac (Gironde)

Le camp de Beau-Désert

Fin de l'été 1940, les Allemands refoulent vers l'intérieur des terres les nomades et les indésirables de la côte atlantique. Ils sont 105 sur la liste dressée le 1^{er} décembre à Beau-Désert.

"Il se rend alors en Gironde où il est embauché aux chantiers ruraux du Lilet. Fin août 1941, demandant à la préfecture de Bordeaux de retourner à Poitiers pour récupérer ses vêtements, il est interné dans le camp de Mérignac, puis transféré dans celui de La Lande à Monts (Indre-et-Loire), puis dans celui de la Morellerie à Avrillé-les-Ponceaux[...]."
(Extrait d'un rapport conservé aux Archives départementales du Maine-et-Loire).

Moloy (Côte-d'Or)

"[...] le camp de Moloy qui ne comprenait que deux baraques, deux blocks, abritant cinquante à soixante Tsiganes", écrit encore Christian Bernadac.

Monts (Indre-et-Loire)

Le camp de La Lande

Le camp de Monts, d'une superficie de 3 hectares, est établi en 1939 par l'administration militaire française en vue d'héberger le personnel supplémentaire employé à la Poudrerie Nationale du Ripault pour en augmenter la production de poudre. Il est composé de 26 bâtiments en dur, couverts d'ardoises, la partie centrale de chacun formant dortoir. Certains sont affectés à l'usage de bureaux, magasins, cuisines. Le camp est vide en juin 40. Le 5 décembre, il reçoit le produit des rafles que les Allemands opèrent sur les routes et dans les villes de l'Ouest. Le 1^{er} décembre 1941, il est entouré de barbelés récupérés au camp de la Morellerie qui vient d'envoyer ses internés à Montreuil-Bellay.

Le camp de La Lande est définitivement abandonné en janvier-février 1944, ses derniers occupants étant transférés dans celui de Poitiers.

Dans leur étude de ce camp, lorsqu'ils rapportent les effectifs, Sophie Paisot-Béal et Roger Prévost, ne parlent jamais de nomades, ce camp étant surtout réservé aux Juifs. Ils citent bien 7 "divers", le 31 juillet 1942, mais sans plus de précisions. Autrement, ils notent plusieurs fois 0 "indésirable", catégorie dans laquelle sont souvent placés les Tsiganes. L'interné dont parle le rapport ci-dessus est sans doute envoyé par erreur à Monts, d'où son transfert, par la suite, à La Morellerie.

Montsireigne (Vendée)

"Il est arrêté à Mortagne-sur-Sèvre (Vendée), au cours de la première quinzaine de novembre 1940 par la gendarmerie, parce que rémouleur ambulant, et conduit au camp de Montsireigne (Vendée)." (Extrait d'un rapport conservé aux Archives départementales du Maine-et-Loire).

Nexon (Haute-Vienne)

Des "politiques" du camp de Gurs (Basses-Pyrénées), sont transférés à Nexon les 30 et 31 décembre 1940. 245 Juifs quittent Nexon pour Gurs fin février 1941. En février 1943, des Juifs polonais sont transférés de Nexon à Gurs.

Peigney (Haute-Marne)

"En Haute Marne, les nomades sont logés dans un fort désaffecté à Peigney où il n'y a ni portes, ni fenêtres, ni eau courante", écrit Marie-Christine Hubert dans *Hommes & Migrations*.

Plénée-Jugon (Côtes-du-Nord)

"Certains [internés du camp de Coudrecieux] proviennent de la zone côtière et, par la suite, des camps de Corlay et de Plénée-Jugon (Côtes-du-Nord)", écrit André Piogé dans son ouvrage.

"40 nomades sont rassemblés à Plénée-Jugon, en attendant leur transfert", précise Marie-Christine Hubert dans *Hommes & Migrations*.

Pontivy (Morbihan)

Le camp de Toulboubou

"Le 14 octobre 1940, les nomades du Morbihan sont regroupés dans un château désaffecté à Pontivy, avant d'être transférés un mois plus tard à Moisdon-la-Rivière", écrit Marie-Christine Hubert dans *Hommes & Migrations*. L'archiviste de la mairie de Pontivy n'a jamais eu connaissance d'un château au lieu-dit Toulboubou. Le site de Toulboubou est occupé aujourd'hui par un complexe sportif.

Rivesaltes (Pyrénées-Orientales)

Voir les camps de Saliers (Arles) et d'Argelès-sur-Mer.

Saint-Jean-Pied-de-Port (Basses-Pyrénées)

Donald Kenrick et Grattan Puxon évoquent ce camp dans *Destins gitans* :

"Paul Weiss faisait partie des internés de Saint-Jean-Pied-de-Port parce qu'il ne s'était pas conformé à l'obligation de résidence qu'impliquait ce système."

Saint-Maurice-aux-Riches-Hommes (Yonne)

Pour ce camp, on peut se reporter à l'étude qu'en a faite Marie-Christine Hubert dans la revue *Etudes*

Tsiganes n°2/1995, vol 6, p. 197. Je n'en reprends ici que quelques lignes du premier paragraphe :

"Ouvert en juin 1941, il ferma ses portes en 1945. Ce fut le seul camp de la zone occupée qui vécut cinq années en totale autarcie. Saint-Maurice ne fut pas touché par la réorganisation des camps d'internement pour nomades décidée par les Allemands en novembre 1941."

*

* *

Donald Kenrick et Grattan Puxon, dans leur ouvrage, écrivent qu'il y avait trois camps spéciaux pour les enfants gitans, à **Pithiviers** et à **Saint-Fargeau**, ainsi qu'à l'intérieur d'un grand camp à **Jargeau**, près d'Orléans, mais rien ni personne ne confirme leur dire pour les deux premiers camps cités. J'ai parlé de Jargeau.

*

* *

Bibliographie des ouvrages et articles cités :

Bernadac Christian. *L'Holocauste oublié*. France Empire, 1979

Dolo Arlette. *Du rejet séculaire au camp d'internement : le camp de nomades de la rue le Guen de Kérangal à Rennes 1939-1945*. Mémoire de fin d'études, 1986.

Hubert Marie-Christine. *1940-1946. L'Internement des Tsiganes en France*, in Hommes et Migrations, n°1188-1189, juin-juillet 1995.

Kenrick Donald et Puxon Grattan. *Destins gitans*. Gallimard, 1995.

Laharie Claude. *Le camp de Gurs, 1939-1945, un aspect méconnu de l'histoire du Béarn*, à compte d'auteur, 1985.

Lévy Paul. *Un camp de concentration français : Poitiers 1939-1945*. SEDES, 1995.

Piffert Sabine et Jouin Laurent, *Le camp d'internement de Compiègne* in Annales historiques compiégnaises, n° 61-62, automne 1995.

Pechanski Denis. *Les Tsiganes en France, 1939-1946*. CNRS, 1994.

Piogé André. *Le Mans et la Sarthe pendant la Seconde Guerre mondiale*, extrait de la revue La Province du Maine, 1976.

Sigot Jacques. *Un camp pour les Tsiganes et les autres, Montreuil-Bellay 1940-1945*. Wallâda, 1983.

Ouvrage réédité et complété en 1994 sous le titre : *Ces barbelés oubliés par l'histoire*. Wallâda

Verity Hugh. *Nous atterrissions de nuit*. France Empire

(Bibliographie complète dans la revue *Etudes Tsiganes n°2/1995*, vol 6, p. 223).